

Délibération n° 2019-14 du Comité syndical du vendredi 5 avril 2019

ASSOCIATION DU PERSONNEL DU SYDEL DU PAYS CŒUR D'HERAULT

SUBVENTION 2019

L'an deux mil dix neuf le cinq avril à neuf heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 29 Mars 2019.

Etaient présents ou représentés :	Olivier BERNARDI, Gérard CABELLO, Claude CARCELLER, Béatrice FABRE, Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Daniel JAUDON, Jean-Claude LACROIX, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Georges PIERRUGUES, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEYROL, Michel SAINT-PIERRE (représenté par Agnès CONSTANT), Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Francis BARDEAU, Christian BILHAC, Olivier BRUN, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Yolande PRULHIÈRE, Jean TRINQUIER, Yolande PRULHIÈRE, Irène TOLLERET, Claude VALERO,
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 16 et 1 procuration	

Vu l'article 9 de la loi 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires qui prévoit que "l'action sociale collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles",

Vu l'article 88-1 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale qui pose le principe de la mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales et leurs établissements publics au bénéfice de leurs agents,

Considérant qu'il revient à l'assemblée délibérante de décider, librement, des modalités de mise en œuvre de l'action sociale, soit directement, soit par l'intermédiaire de prestataire de service qui peut être une association. Dès lors, les agents du SYDEL Pays Cœur d'Hérault ont créé en 2014 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom l'«Association du personnel du Cœur d'Hérault». Cette association fonctionne de manière satisfaisante depuis 5 années. Dans ce cadre, l'Association du Personnel du Cœur d'Hérault sollicite une contribution financière auprès du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, afin de contribuer au bien-être des agents et des familles des agents par l'action sociale, l'accès à la culture, aux loisirs et plus généralement l'épanouissement intellectuel et physique de ses membres (voir bilan des actions 2018 en annexe).

Considérant l'avis favorable du Bureau réuni le 29 mars 2019

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des suffrages exprimés

- o D'Autoriser le Président à accorder la subvention annuelle à l'Association du Personnel du Cœur d'Hérault et dont le montant s'élève, pour l'année 2019, à 6 793 €, correspondant à 0.75 % des dépenses annuelles en personnel (base BP 2019)
- o De Préciser que les crédits sont prévus au BP 2019 à l'article 6574
- o D'Autoriser le Président à signer tout document afférant à ce dossier.

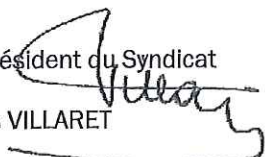
Clermont l'Hérault, le 09 Avril 2019

Le Président certifie sous sa responsabilité

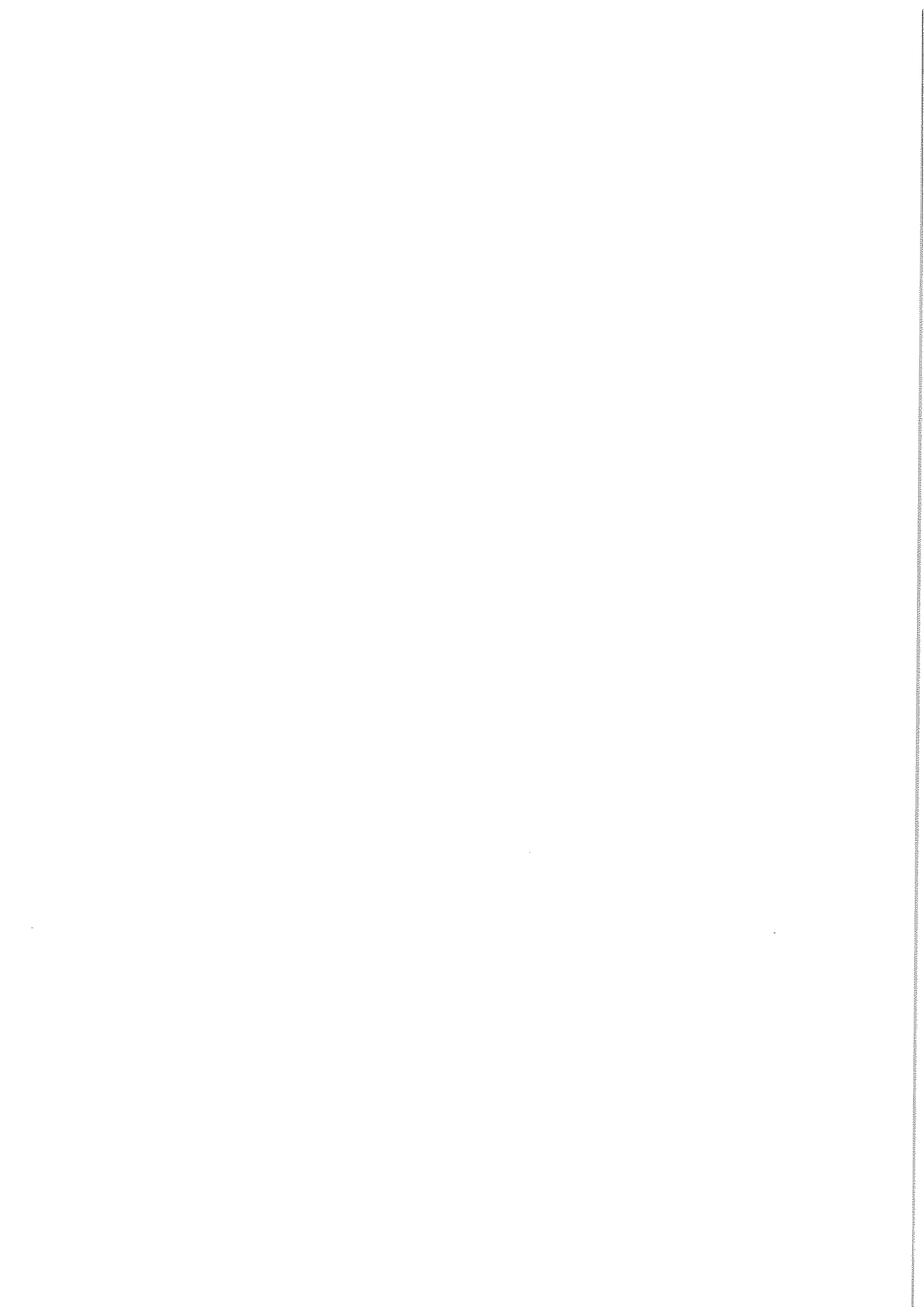
La présente délibération exécutoire le 09 Avril 2019

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET



Publiée le 09 Avril 2019
Transmise le 09 Avril 2019



Prestations de l'Association et conditions de remboursement

(extrait règlement Intérieur)

PACK « FETES DE FIN D'ANNEE »

Un bon d'achat attribué à l'occasion des fêtes de fin d'année :

- Pour chaque membre du COS 200 €
- Pour chaque enfant à charge (âgé de - de 18 ans) 25 €

L'association participe à l'organisation d'un événement de fin d'année.

PACK « LOISIRS »

Participation du COS aux activités de loisirs (cinéma...) :

- Carte de loisirs par adhérent (valable une année), spectacles, vacances, bien-être, etc, ... (à tarifs préférentiels)

PACK « EVENEMENTS FAMILIAUX »

Bon d'achats pour événements particuliers (magasin au choix de l'agent) :

- Naissance, adoption 100 €
- Mariage, PACS 100 €
- Rentrée scolaire élémentaire 40 €
- Rentrée scolaire secondaire et supérieur (- de 20 ans) 60 €
(enfant vivant au domicile de l'adhérent)

Sur présentation de justificatifs (actes de mariage, de naissance, attestation scolaire).

PACK « EVENEMENTS EXCEPTIONNELS »

Bon d'achats pour événements exceptionnels

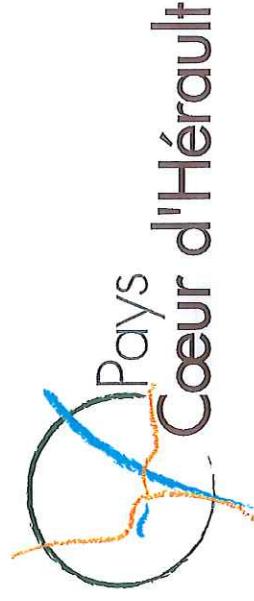
100 €

Association du Personnel du Coeur d'Hérault

18, avenue Raymond Lacombe

34 800 Clermont l'Hérault

04 67 44 39 74 / contact@coeur-herault.fr



Bilan de l'action de l'association du personnel du Coeur d'Hérault

2018

Association du personnel du Coeur d'Hérault

Vincent SALIGNAC	Président
Magali LEON-PHILIP	Vice-Présidente
Véronique THEURIOT	Trésorière
Elvire CORREAS	Secrétaire
Morgan PUJOL	Administratrice
Laure BARCELO	Administratrice

5ème année

- Subvention Sydel 2018 :

6 720 € **PACK « LOISIRS »**

PACK « EVENEMENTS FAMILIAUX »

- Bons d'achat de rentrée scolaire (-20 ans) et événements divers

Montant total de l'action 680,00 €
Personnes en bénéficiant 11
Nombre d'enfants concernés 14

- Bons d'achats naissance et mariage

Montant total de l'action 0€
Personnes en bénéficiant 0

PACK « FETES DE FIN D'ANNEE »

- Bons d'achats de fin d'année

Montant total de l'action 4 200 €
Personnes en bénéficiant 21

- Bons d'achats du Noël des enfants (-18 ans)

Montant total de l'action 475 €
Personnes en bénéficiant 13
Nombre d'enfants concernés 19

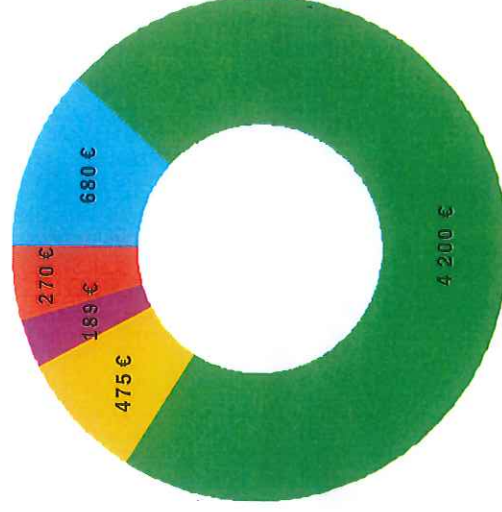
- Cartes de loisir Accès-ce

Montant total de l'action 189 €
Personnes en bénéficiant : 21

- Participation au temps de convivialité de Noël

- Formulaire Goûter Roller Dance 270 €
- Domaine de Malmont - Clermont l'Hérault

Bilan des actions 2018



PACK « EVENEMENTS FAMILIAUX »

Bons d'achat de rentrée scolaire et autres événements

PACK « FETES DE FIN D'ANNEE »

Bons d'achat de fin d'année

Bons d'achat de Noël des enfants

PACK « LOISIRS »

Participation au temps de convivialité de Noël

Cartes de loisirs